



## Compte-rendu des délibérations du collège

**27 avril 2017**

Le 27 avril 2017, le collège de l'Autorité de régulation des jeux en ligne ;

Vu la loi n°2010-476 du 12 mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne ;

Vu le décret n°2010-481 du 12 mai 2010 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Autorité de régulation des jeux en ligne, notamment son article 5 ;

A adopté les décisions suivantes :

- Décision n°2017-005 portant saisine de la commission des sanctions à l'encontre d'un opérateur agréé (non publiée)
- Décision n°2017-006 portant saisine de la commission des sanctions à l'encontre d'un opérateur agréé (non publiée)
- Décision n°2017-007 portant saisine de la commission des sanctions à l'encontre d'un opérateur agréé (non publiée)
- Décision n°2017-008 portant saisine de la commission des sanctions à l'encontre d'un opérateur agréé (non publiée)